



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

pour l'Année 2019

L'Assemblée Générale ordinaire pour le bilan de l'année 2019 de la FNRG, section de Gaillac se déroule le vendredi 17 janvier 2020 au caveau de la cave de Labastide-de-Lévis. La séance débute à 09 heures 45 devant une assemblée de plus de soixantaine-dix personnes.

Salutations et remerciements pour leur présence envers :

- Le chef d'escadron Gilles **MATUSZAK**, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Gaillac,
- M. Bernard **LEFAY**, président UNRP81.

Personnes excusées :

- M. Gérard **PEREZ**, président FNRG section de Castres.
- Madame Christine **CAMBON**, assistante sociale du groupement de gendarmerie départementale du Tarn,
- M. Sébastien **MEUR**, conseiller UNEO.
- Quelques adhérents(es) se sont excusés de ne pouvoir être parmi nous pour diverses raisons (santé principalement) ; Je leur adresse une pensée amicale et un prompt rétablissement.

VIE DE LA SECTION

BILAN MORAL

DECES :

Pour l'année 2019, nous avons enregistré aucun décès.

L'an 2019 a apporté son lot de larmes et de souffrances dans les rangs de nos camarades de l'active décédés en service commandé.

Comme il est d'usage, une minute de silence a été observée à la mémoire de tous ceux et celles (retraités, veuves, actifs) qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée. Ont été associés au recueillement les militaires, les policiers et les sapeurs-pompiers tués en service.

ADHESIONS :

Au cours de l'année 2019, la section a enregistré de nouvelles adhésions :

- Mme. et M. Miche CAYROL,
- Mme et M. Marcel MAURAY,
- M. Jean-Pierre ENJALRAN
- Mme et M. Frédéric FOURRE (sympathisants),
- M. Bernard LEFAY (sympathisant)

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Nous avons enregistré **trois** démissions suite départs de la région.

Au 31 décembre 2019 la section comprend **134 adhérents(es)**.

- Retraités : 64 dont 5 + 85ans
- Veuves : 12 dont 6 + 80 ans
- Épouses – Compagnes : 46
- Sympathisants(es) : 13

- Actifs : 02

Vous ici présents, je vous invite à contacter les jeunes retraités qui viennent résider près de chez vous et les inciter à adhérer à la FNRG. Mais je sais qu'il est difficile de les convaincre, beaucoup d'entre eux « coupent les ponts » avec l'institution !!!

Adhérer à la FNRG, c'est faire preuve de solidarité entre retraités et actifs.

Je voudrais remercier les membres du bureau qui me secondent dans le fonctionnement de la section et tout particulièrement :

- M. TORRIJOS Louis et M. DELABIE Serge nos porte-drapeaux qui n'hésitent pas à répondre présents aux diverses manifestations patriotiques de la région. Ont participé à vingt-quatre cérémonies patriotiques.

- Mme et M. Gilles RAULLET, qui s'investissent dans la tenue du blog internet propre à la section et qui organise, gère avec son épouse les diverses manifestations de la section (excursions – voyages).

Ce dernier a expliqué le fonctionnement du blog, ce que les adhérents peuvent y trouver et s'y exprimer. Il contrôle ce site internet avec beaucoup d'attention afin qu'il n'y ait pas de fausse note. Il se charge de contacter les internautes de la section pour leur indiquer la marche à suivre. Beaucoup d'informations sont déjà visibles sur le site. Il invite les adhérents(es) à fournir des articles quelque soit le sujet. A l'unanimité, la cotisation au site sera renouvelée pour l'année 2020.

- M. Serge ROLIN, trésorier de la section qui tient les comptes avec rigueur et sérieux.

Par ailleurs, le président, les membres du bureau et le porte-drapeau ont participé à toutes les cérémonies patriotiques et autres cérémonies, soit plus d'une vingtaine de représentations de notre section.

ADHESION DES EPOUSES ET SYMPATHISANTS :

Il ne s'agit pas là de faire du chiffre en obligeant les épouses à adhérer, celles-ci ne sont pas adhérentes de fait et de droit. La responsabilité civile souscrite par la FNRG Paris auprès de la Mutuelle de Poitiers Assurances stipule que « le nombre de personnes participant à une manifestation de la section non adhérentes à la FNRG ne doit pas être supérieur à 35% du nombre total de participants ».

COTISATIONS :

Les cotisations décidées à l'unanimité par le bureau sont les suivantes :

- pour le retraité : 20 € ; (si + 85 ans, cotisation offerte)
- pour l'épouse ou compagne du retraité : 6€ ;
- pour la veuve : 10 € (si + 80 ans, cotisation offerte)
- pour le compagnon d'une veuve : 10 €
- pour le sympathisant : 15 €.

Il a été décidé par ailleurs la radiation de la section de toute personne qui ne paiera plus sa cotisation après l'envoi d'un premier rappel. Je vous invite donc, chacun et chacune, lorsque vous rencontrez un adhérent de la section, au cours de votre conversation, à lui rappeler s'il s'est acquitté de la cotisation annuelle.

Le président souligne sa satisfaction de constater qu'à la fin de l'exercice 2019 après quelques rappels, il n'y avait aucun impayé et remercie les adhérents(es).

RELATIONS AU SEIN DE LA SECTION :

Si nous voulons que cet esprit de grande famille perdure et ne se perde pas au fil du temps, nous ne devons pas « tomber » dans l'individualisme qui est le pire ennemi de la confiance collective, Alors bâtissons la confiance sur le relationnel, sur la solidarité entre retraités et avec les actifs et non plus sur l'indifférence de tous sans souci des autres.

M. Bernard BALDET se porte volontaire pour rejoindre le bureau et s'investir dans son fonctionnement. Merci cher ami.

CORRESPONDANCE :

Afin de faire quelques économies en frais de timbres, je vous demande, si vous le souhaitez et sans aucune obligation de votre part, de me communiquer votre adresse Internet (74 adhérents(es) ; toutes les informations de la direction de la FNRG , de la section et du délégué de la CNG, de GENDCOM, vous seront adressées par ce biais là. Vous serez ainsi tenus au courant de toutes les évolutions de la gendarmerie et du social.

Par ailleurs, sur Gaillac, je m'efforce de distribuer les divers courriers ce qui me permet de rencontrer les veuves et quelques retraités.

BILAN FINANCIER :

La parole est donnée à **M. Serge ROLIN**, trésorier de la section, pour le bilan financier de l'année 2019

Recettes : 2525 € - dépenses : 3668 € - Déficit : 1143 € Solde : 3297 €

Eu égard au solde financier de la section, les membres du bureau ont décidé, après vote :

- *d'offrir aux adhérents(es) les réjouissances de la galette des Rois,*
- *d'allouer une somme de 3 € à chaque adhérent(e) participant au repas de l'assemblée générale.*

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et signés par deux assesseurs.

INFORMATIONS DIVERSES

DRAPEAU : Le drapeau de la section a été mis en service en début d'année 2019. Son coût a été de 1110 €. Nous avons obtenu trois subventions : 300€ de la mairie de Gaillac – 150€ du conseil départemental du Tarn, 150€ de l'ONACVG. Cet étendard a été présenté au travers d'articles parus dans la presse régionale et dans la revue de la FNRG « Avenir et Gendarmerie ».

REVUE DE LA FNRG : Plusieurs exemplaires sont mis à la disposition des participants à l'A.G. Le président commente la fabrication et le contenu de cette revue et invite les adhérents à s'abonner. Il en va de l'avenir de la FNRG ! Chaqu'un est apte à fournir un article.

SOLIDARITE : Lors d'événements affectant la communauté gendarmerie, la Fondation Maison de la Gendarmerie permet d'organiser des collectes au profit des familles en difficulté par le biais de cagnottes en ligne.(<https://fondationmg.fr>)

Il est également possible d'effectuer un don en ligne (entraînant la délivrance d'un reçu fiscal dématérialisé) au profit de l'ensemble des œuvres sociales.

Le président rappelle que la Fondation M.G dispose de centres de vacances.

CAVE DE LABASTIDE DE LEVIS : Il est rappelé qu'il existe une convention de partenariat entre la cave de Labastide-de-Lévis et la FNRG, section de Gaillac. Les adhérents(es), sur présentation de la carte d'adhésion, bénéficient d'une remise sur l'ensemble des vins.

Par ailleurs, une dotation en vin à hauteur de 150€ est attribuée pour une réunion de la section.

OPTIQUE : Eu égard à la démarche effectuée par M. Denis BOUYSSOUNOUSE, l'atelier LOUBIN, opticien rue des Frères Delga à Gaillac, propose une offre préférentielle sur l'achat de lunettes avec -30% sur notre reste à charge.

Hommage aux personnels de la gendarmerie DCD en 2019, le président invite les veuves et retraités à participer en nombre à cette cérémonie qui se déroulera en février (16/02).

.../...

LOISIRS :

Sainte-Geneviève 2019 : Cette célébration a été organisée par l'active et s'est déroulée à Brens pour la messe.

Très bonne participation des veuves, retraités.

Galette des Rois : elle s'est déroulée le 15 janvier 2019 avec la participation de soixante quatre adhérentes et adhérents.

Le président, après quelques mots d'accueil et de bienvenue et excusé les défections de dernière minute pour cause de grippe ou de gastro, a adressé ses vœux aux veuves, retraités et sympathisants de la section. Il a accueilli le capitaine RUIZ, nouveau adhérent, lui souhaitant une la bienvenue à la section FNRG de Gaillac.

Plusieurs reines et rois ont été couronnés mais aucun couronnement officiel sera célébré !

Pour l'année 2019 : En association avec nos amis retraités de la police nationale, il a été organisé :

Excursions à la journée :

- **St-Guilhem le Désert** : Organisé par l'UNRP81, c'est le 16 mai 2019, que les retraités FNRG, section de Gaillac, ont accompagné nos amis retraités de la Police (UNRP81), pour une visite guidée de ce village classé de l'Hérault.

- **Puycelsi** : Le mardi 4 juin 2019, quarante trois adhérents(es) de la FNRG section de Gaillac et de l'UNRP81, ont découvert Puycelsi - en occitan *Puègcèlsi* - *situé dans le département du Tarn, en région Occitanie, village perché sur une plate-forme rocheuse, dominant la verdoyante vallée de la Vère*. Notre guide, M. Louis TORRIJOS, porte-drapeau de la section, enfant du pays et féru d'histoire, nous a enthousiasmés en nous présentant ce bourg fondé au X^{ème} siècle par les moines bénédictins de l'abbaye d'Aurillac, à proximité d'un ancien site préhistorique.

La bonne humeur qui a régné tout au long de ces sorties a contribué en partie à la réussite de ces belles journées.

- **Repas de l' UNRP81** : Le 20 juin 2019, 36 adhérents(es) de la section ont répondu présents et participé au repas organisée par nos camarades de l'UNRP81. Nous avons passé une excellente journée.

- **Repas de la FNRG section de Gaillac** : s'est déroulé le 17 octobre 2019 à la salle communale de Brens. 60 adhérents(es) de la section, sur 124 inscrits, ont participé à cette journée détente. Le président a remercié celles et ceux qui se sont investis dans l'organisation et le fonctionnement de cette journée.

Ces deux journées se sont déroulées comme souvent, dans une très bonne ambiance avec des échanges toujours aussi amicaux et courtois entre retraités de la police et de la gendarmerie.

Voyage -

Aragon : Avec le voyageur Chauchard Evasion à Albi, le président de la FNRG de Gaillac, accompagné des retraités, des veuves, des amis membres de la Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie, section de Gaillac et des membres de l'Union Nationale des Retraités de la Police 81, ont visité l'Aragon, terre d'histoire et de nature du 5 au 11 septembre 2019.

L'ambiance, la convivialité et la fraternité ont été une nouvelle fois excellentes entre les retraités de la gendarmerie et les retraités de la police nationale et tous les participants.

Il est possible de consulter tous les comptes-rendus et les photos des activités sur le blog de la section.

INTERVENTIONS

Chef d'Escadron MATUSZAK, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Gaillac, a adressé quelques mots de sympathie, affirmant son souhait d'entretenir de bonnes relations entre l'active et les retraités. Il est envisagé l'organisation d'une journée famille, de la Ste-Geneviève 2020.

Remerciements envers les intervenants pour leurs excellents exposés et propos tenus.

Remises de récompenses :

Une petite cérémonie :

- à l'initiative très appréciée de Marie-Christine et Gilles Raullet, plusieurs adhérents(es) ont été récompensés (lots de vin – places pour spectacle) en remerciement de leur implication dans la vie de la section lors des diverses activités. Un grand merci à eux.
- à permis d'honorer Mme Marie-Christine RAULLET et M. Serge DELABIE : Médaille de bronze et Diplôme d'honneur de la FNRG.

Après avoir remercié les adhérents(es) présents et les intervenants, un vin d'honneur a été offert à tous les participants. Soixante-neuf adhérents(es) ont participé au succulent repas qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Nos remerciements chaleureux à Nicolas de la cave de Labastide-de-Lévis ainsi qu'à tout son staff pour leur accueil, leur gentillesse et leur disponibilité. Une loterie a récompensé douze convives d'une bouteille de vin de Gaillac.

NOTA : M. Sébastien MEUR, conseiller en développement mutualiste UNEO devait être présent à l'A.G. Mais en raison d'une urgence n'a pu venir et s'excuse : « Vous pouvez croire à ma sincère désolation car je souhaitais vraiment partager ce moment avec vous et tous les membres de la FNRG ». En cas de nécessité, vous pouvez le contacter par mail: s.meur@groupe-uneo.fr ou au 06,46,55,01,05

Alain DOUREL
Président FNRG section de Gaillac

